



Lettre Pastorale
aux
fidèles du Diocèse de Trois-Rivières
à l'occasion du

JUBILÉ DE LA MISÉRICORDE
(8 décembre 2015 – 20 novembre 2016)

décrété par le pape François

par

† Luc Bouchard
Évêque de Trois-Rivières
2015

Chers fidèles,

1. Le 11 avril dernier, le pape François nous a pris par surprise en nous offrant un grand cadeau. Il nous a annoncé un «**Jubilé extraordinaire de la Miséricorde**». Cette année de la Miséricorde débutera le 8 décembre 2015 en la fête de l'Immaculée-Conception et se terminera le 20 novembre 2016, en la fête du Christ-Roi. Par cette lettre pastorale, je voudrais donner suite à ce beau projet du pape François. Je vais donc indiquer de quelle manière je souhaiterais que cette Année Sainte soit vécue dans le diocèse de Trois-Rivières.

2. Le sens de cette Année pourrait se résumer dans la pensée déjà exprimée dans son Exhortation Apostolique « *Evangelii Gaudium* » (*La joie de l'Évangile*), que l'on retrouve au paragraphe 24 : « *L'Église a un grand désir d'offrir la miséricorde, fruit de l'expérimentation de l'infinie miséricorde du Père.* » On pourra lire avec profit « *Misericordiae Vultus* » qui explique les raisons de ce Jubilé et que l'on peut retrouver facilement sur le site du Vatican (vatican.va) comme sur le site Internet diocésain (www.diocese-trois-rivieres.org). Je vous propose fortement de le consulter. Pourquoi cette Année de la Miséricorde? On peut reprendre ici même les mots du pape François : « *Parce que l'Église a elle-même expérimenté cette miséricorde venant du Père.* »

3. Dans « *Misericordiae Vultus* » le pape François continue de nous rappeler que « *nous avons toujours besoin de contempler le mystère de la miséricorde* » (*Misericordiae Vultus*, paragraphe 2) parce que ce mystère « *elle est source de joie, de sérénité et de paix* ». En effet, « *la miséricorde, c'est l'acte ultime et suprême par lequel Dieu vient à notre rencontre* ».

4. Puisque le pape François souhaite que ce Jubilé se déroule non seulement à Rome mais dans toutes les églises du monde, il demande que chaque diocèse ait sa Porte de la Miséricorde ou sa Porte Sainte (*Misericordiae Vultus*, paragraphe 3). Il y aura donc une Porte Sainte de la Miséricorde à la cathédrale de Trois-Rivières.

5. La devise de l'Année Sainte sera : « **Miséricordieux comme le Père** » (*Misericordiae Vultus*, paragraphe 14). Pour bien entrer dans cet esprit, le pape François nous propose de vivre le Jubilé sous la forme d'un pèlerinage qui nous met en route vers Dieu. Il nous invite à passer



la Porte Sainte dans un esprit de foi et de recueillement, « *sûr d'être accompagné par la force du Seigneur Ressuscité qui continue de soutenir notre pèlerinage* » (*Misericordiae Vultus*, paragraphe 4). En réponse à cette invitation du pape François, toutes les paroisses ou zones ou mouvements (comme par exemple les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle ou autres) du diocèse de Trois-Rivières sont invités à se choisir un moment de pèlerinage qui sera préparé dans la prière, afin de franchir la Porte Sainte. L'on pourra faire les réservations requises avec le secrétariat de la cathédrale auprès de madame Carole Lépine au 819 379-1432, poste 2324 ou au 1 800 567-9341, poste 2324.

6. J'ai mandaté Roger Laroche comme responsable de toutes les démarches de cette Année Sainte. Pour tout renseignement sur cette Année Jubilaire, on pourrait communiquer avec lui en composant le 819 379-1432, poste 2367 ou le 1 800 567-9341, poste 2367 ou le courriel rlaroche@diocese-tr.qc.ca.

7. J'espère que le diocèse de Trois-Rivières répondra pleinement à l'appel à la conversion lancé par le pape François (*Misericordiae Vultus*, paragraphe 19). Pour ce faire, que cette année ne soit pas seulement un temps pour réfléchir sur la miséricorde, mais surtout un temps pour la vivre de façon concrète! Prenons le temps de souligner et de mettre en valeur les nombreux gestes de miséricorde qui se vivent déjà dans notre diocèse! N'hésitons pas à être miséricordieux à l'endroit des nombreuses personnes qui souffrent et qui nous entourent!

Par ailleurs, je suis conscient que plusieurs de nos responsables d'Église prennent au sérieux les nombreux engagements pastoraux dans lesquels ils se sont engagés de tout cœur et je leur en suis très reconnaissant. Je ne souhaiterais donc pas que cette Année Sainte devienne une surcharge pour eux : il n'est pas nécessaire de multiplier les activités. Si ce n'est pas déjà fait, je leur proposerais plutôt de mettre une « *touche de miséricorde* » dans toutes les activités qu'ils font déjà, sans forcément les obliger à surcharger leur emploi du temps.

Pour ce qui est de l'ensemble du diocèse, nous sommes en train de planifier un certain nombre d'événements qui vont marquer l'Année Sainte : on ne peut pas la passer sous silence. La programmation des activités sera disponible et tenue à jour sur le site Internet du diocèse.



Dans le cadre de la présente lettre, j'aimerais seulement attirer votre attention sur certains éléments que nous désirons souligner :

- *le 8 décembre 2015*, fête de l'Immaculée-Conception et ouverture de l'Année de la Miséricorde : messe solennelle à la cathédrale de Trois-Rivières, à 19h30; tous les fidèles du diocèse y sont invités;
- *le 13 décembre 2015, 3^e dimanche de l'Avent*, ouverture de la Porte Sainte à la cathédrale de Trois-Rivières à la messe de 10h30; tous les fidèles du diocèse sont également invités à participer à cette célébration;
- *le sacrement de la réconciliation*. Je tiens à rappeler qu'une demi-heure avant les messes quotidiennes et dominicales à la cathédrale, un prêtre est disponible pour entendre les confessions;
- *la visite des personnes malades*. Pendant l'Année Sainte également, il me fera grand plaisir, en autant que cela est possible, de visiter les résidences de personnes âgées ou les malades à domicile qui m'en feront la demande, pour célébrer avec eux le sacrement des malades. Prière de communiquer avec le secrétariat de l'évêque au 819 379-1432, poste 2302 ou 1 800 567-9341, poste 2302 ou par courriel au secretariat@evechetr.org;
- *le 10 février 2016*, mercredi des Cendres, célébration eucharistique à 19h30 à la cathédrale de Trois-Rivières. Invitation cordiale à tous les fidèles du diocèse;
- *au cours du Carême 2016*, le pape François enverra des prêtres appelés « *Missionnaires de la Miséricorde* » (*Misericordiae Vultus*, paragraphe 18), qui seront accueillis dans tous les diocèses du monde. Ils seront des prédicateurs de la miséricorde, avec l'autorité de pardonner les péchés dont l'absolution est réservée au pape¹ (*Misericordiae Vultus*, paragraphe 17-18).

¹ Profanation des Saintes Espèces, violence physique contre le pape, absolution du complice d'impureté sexuelle, Ordination épiscopale sans mandat pontifical, violation du secret sacramentel par le confesseur.



Il va sans dire que tous les fidèles sont invités à profiter du sacrement de la réconciliation tout au long de l'Année Sainte et à célébrer l'eucharistie (*Misericordiae Vultus*, paragraphe 17), pour bien profiter des grâces de cette année (*voir notre Décret et la Note Explicative : « Porte Sainte et Indulgence de l'Année de la Miséricorde : de quoi s'agit-il? » sur le site Internet du diocèse www.diocese-trois-rivieres.org*);

- *du 15 au 18 février 2016*, j'animerai des soirées de réflexion sur la miséricorde : « *Lectio Divina* » (*lecture priante*) des passages de l'Évangile de Luc sur la miséricorde. Encore une fois c'est le pape François qui nous invite à nous rapprocher de la Parole de Dieu où nous pouvons rencontrer et davantage contempler la miséricorde incarnée qu'est son Fils Jésus pour mieux vivre la miséricorde qu'il nous a enseignée et dont il fut le témoin jusqu'à la fin de sa vie. Les rencontres auront lieu à la cathédrale à 19h30. Tous les fidèles du diocèse sont invités à ces soirées d'approfondissement de la Parole de Dieu, en particulier les mouvements diocésains et les participants de l'« *Aventure de l'Évangile* »;
- *4-5 mars 2016*, 24 heures pour Jésus (*Misericordiae Vultus*, paragraphe 17); ce 24 heures inclut l'exposition du Saint Sacrement et la possibilité de recevoir le sacrement de la réconciliation; des prêtres seront disponibles pendant ce 24 heures pour les confessions;
- *le 22 mars 2016*, Mardi saint : messe chismale à la cathédrale à 19h30. Nous profiterons de cette occasion pour en faire le Jubilé diocésain des ministères (*agentes et agents de pastorale, diacones, prêtres*);
- *le 24 mars 2016*, Jeudi saint : j'irai visiter les prisonniers au Centre de détention de Trois-Rivières et nous célébrerons ensemble une liturgie de la Parole suivie du rite du lavement des pieds;
- *le 20 novembre 2016*, fête du Christ-Roi : clôture de l'Année de la Miséricorde, messe solennelle à la cathédrale de Trois-Rivières à 10h30.



8. En ce qui concerne ces activités ou d'autres, des détails plus précis seront signalés par monsieur Laroche en temps et lieu sur le site Internet du diocèse. En outre, monsieur Laroche assurera l'animation des groupes qui se rendront à la cathédrale et qui lui en feront préalablement la demande au 819 379-1432, poste 2367 ou 1 800 567-9341, poste 2367 ou par courriel rlaroc@diocese-tr.q.ca.

9. Le pape François engage toute l'Église dans ce chemin jubilaire qui, c'est à espérer, sera un moment de véritable grâce pour tous les fidèles du diocèse. Nous espérons aussi qu'il sera un stimulant pour la conversion spirituelle de tous et de toutes. Nous espérons également qu'il sera un stimulant pour la nouvelle évangélisation comme pour le tournant missionnaire dans lequel nous voulons résolument nous engager avec les fidèles du diocèse.

10. Vous trouverez sur le site Internet du diocèse (www.diocese-trois-rivieres.org), le Décret qui rend officielle dans le diocèse de Trois-Rivières cette Année Jubilaire avec ces activités. Vous y trouverez également une « *Note explicative* » qui donne les indications précises pour obtenir la grâce de l'Année Jubilaire. Un espace Internet dédié au Jubilé sera prochainement en ligne sur ce même site. Tous les renseignements additionnels concernant le Jubilé y seront publiés tout au long de l'Année de la Miséricorde.

11. En dernier lieu, je voudrais ici dire un mot, tout bref, sur la grâce de l'Année Sainte, en particulier sur ce que la théologie traditionnelle appelle « *l'indulgence plénière* ». Le pape François en parle dans *Misericordiae Vultus*, au paragraphe 22. Qu'est-ce qu'une indulgence plénière? Qu'est-ce que cela veut dire pour nous?

12. Disons d'abord, que nos péchés ont des effets néfastes sur nous-mêmes et sur les autres personnes : ce sont les conséquences du péché. Il peut même nous sembler parfois impossible de les réparer humainement. Par exemple, mes dires peuvent causer des torts à une réputation. Il est certain, regrettant mes paroles, que je peux en demander pardon dans le sacrement de réconciliation. Dieu pardonne, véritablement dans le sacrement de réconciliation, mais je n'arriverai pas à réparer personnellement le tort que j'ai causé. C'est ici qu'entre en jeu l'indulgence de Dieu envers nous. Car ici Dieu peut réparer l'irréparable. L'Église nous permet d'accéder à cette indulgence du Dieu pleinement miséricordieux par une grâce spéciale, l'indulgence plénière.



On pourrait ici appliquer de multiples exemples semblables dans nos vies. L'Année Jubilaire que nous offre l'Église nous permet d'accéder à cette indulgence de Dieu qui peut tout réparer, même ce qui nous semble impossible. Cela n'empêche pas qu'il nous faut faire tous les efforts nécessaires pour réparer les conséquences de nos péchés. L'amour miséricordieux que Dieu nous manifeste nous appelle à la conversion, et à une vie d'amour et de miséricorde.

L'indulgence que Dieu nous accorde demande que nous manifestations à notre tour envers les autres notre indulgence et notre miséricorde.

13. Ce Jubilé est un Jubilé « *extraordinaire* » que seul le pape François de son autorité comme vicaire du Christ nous permet. Tous sont invités, non seulement à recevoir la miséricorde et l'indulgence de Dieu, mais à en être également les instruments. Dieu, par son Église, est miséricordieux et indulgent envers nous. Soyons donc indulgents et miséricordieux les uns envers les autres.

14. Tous peuvent poser un geste de pardon, de soutien, d'aide, d'encouragement, de charité, de réconfort, d'amour, de miséricorde et de pardon. Tous peuvent être patients et généreux.

15. En un mot, que tous soient engagés en cette Année de la Miséricorde envers soi-même et surtout envers les autres. Et comme dit le pape François, « *au cours de ce Jubilé, laissons-nous surprendre par Dieu* ». (*Misericordiae Vultus*, paragraphe 24).

Bon Jubilé à tous et à toutes.

+ 

† Luc Bouchard
Évêque de Trois-Rivières

En la fête de la Toussaint,
1^{er} novembre 2015

